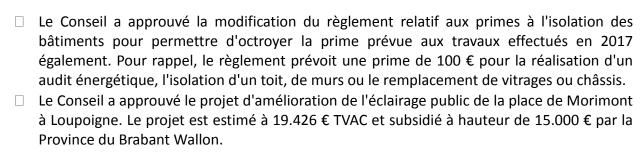


Principales décisions du Conseil communal - août 2018

Affaire	es générales
	Le Conseil a approuvé le rapport de rémunération et décidé de l'envoyer à la Région wallonne : conformément au nouveau décret sur la gouvernance, ce document reprend la liste de toutes les personnes qui exercent un mandat pour le compte de la Ville de Genappe, leurs présences aux réunions et les éventuelles rémunérations perçues. Le Conseil a approuvé le règlement de prêt gratuit de gobelets réutilisables pour les festivités organisées à Genappe. Ces gobelets permettent de réduire la quantité de déchets produits
	lors de diverses activités.
	Le Conseil a approuvé la modification du règlement de mise à disposition des locaux scolaires en permettant leur occupation gratuite par des opérateurs d'accueil agréés pendant les périodes d'activités extrascolaires.
	Le Conseil a approuvé le texte de l'appel à candidat(e)s pour l'admission au stage dans une fonction de directeur/directrice d'école.
Financ	res
	☐ Le Conseil a donné un avis favorable sur le compte de clerc à maître qui suit la désignation d'un nouveau trésorier à la fabrique d'église de Vieux-Genappe.
	 Le Conseil a approuvé le compte 2017 de la fabrique d'église de Ways avec un boni de 10.799 €.
	□ Le Conseil a approuvé le compte 2017 de la fabrique d'église de Vieux-Genappe avec un boni de 527 €.
	☐ Le Conseil a approuvé une modification budgétaire du budget 2018 de la fabrique d'église de Baisy Thy.
Travau	ıx
	Le Conseil a approuvé le projet et le cahier des charges visant la construction de vestiaires et buvette pour le FC Genappe. Le projet est estimé à 1.698.000 € TVAC. Une demande de

subside sera introduite à la Région Wallonne.

Environnement		
Le Conseil a approuvé une convention de faisabilité passée avec M. Collin, Ministre de la Ruralité du Gouvernement Wallon relative à l'aménagement de la Place de Bousval : il s'agit de la première promesse de subside dans le cadre de l'Opération de Développement rural qui va nous permettre de réaménager la Place devant la salle Gossiaux à Bousval. Le projet sera préparé en concertation avec la Commission Locale de Développement Rural (CLDR).		
Energie		



GRH

☐ Le Conseil a approuvé la création de nouvelles échelles de traitement pour le personnel ouvrier (échelles D5 et D6).

Secrétariat communal

Le Conseil a rejeté le point supplémentaire introduit par M. Mitsch proposant le
remboursement des rémunérations perçues au sein d'organismes extérieurs à la commune.
Le Conseil a approuvé la proposition introduite par M. Mitsch de porter à l'ordre du jour de
la prochaine réunion de la commission agriculture l'information sur la modification de la
législation sur l'usage de produits phytosanitaires et refusé sa proposition de modifier le
règlement d'ordre intérieur de nos crèches